

Comment recruter des membres de la Croix-Rouge?

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 9

PDF erstellt am: **08.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vorträgen an der Spitze voranschreiten wird. Auch von dieser Stelle aus den wohlverdienten Dank des Vereins! Neben genanntem Herrn sind noch zwei Gründer des Vereins besonders zu nennen. Es ist dies in erster Linie Herr Lehrer Frz. Gmünder, welcher, mit Ausnahme von zehn Jahren, in denen er Vizepräsident war, als erster Präsident auch heute noch mit Umsicht das Vereinsschiffchen leitet und als Hilfslehrer mit seinen grossen Erfahrungen unserm verehrten Kursleiter zur Seite steht. Aber auch nicht zu vergessen sind die Verdienste von Materialverwalter Beat Bächler, welcher seit 1907 verschiedene Aemter in der Kom-

mission bekleidete und seit 1929 als Material- und Depotverwalter für flotte Instandhaltung der Posten sehr besorgt ist. Erwähnenswert ist noch, dass er letztes Jahr trotz seiner 70 Jahre noch sämtliche Bergstationen besorgt hat und bei dieser Gelegenheit auch Papa Säntis einen Besuch abstattete. Diese drei verdienstvollen Mitglieder wurden zu Ehrenmitgliedern ernannt und ihnen eine silberne Medaille als Anerkennung überreicht. Voll Zuversicht wollen wir heute vorwärts schauen und weiter arbeiten nach unserer Devise: «Was ihr dem Geringsten meiner Brüder tut, das habt ihr mir getan!» B.

Comment recruter des membres de la Croix-Rouge ?

Trop souvent, de nos jours, on entend dire: «Chez nous, on se désintéresse de la Croix-Rouge; nos membres diminuent, l'intérêt pour les activités de notre société diminue aussi...»

Il est à craindre que là où l'on parle ainsi, la section de la Croix-Rouge ait peut-être quelque chose à se reprocher, qu'elle se soit relâchée, qu'elle n'ait fait que de vagues efforts pour maintenir ses effectifs, que son activité soit languissante. Or, pour qu'une campagne de recrutement de membres donne des résultats satisfaisants, il faut qu'elle soit précédée d'une propagande utile qui entraîne la sympathie du public auquel il faut *faire voir et faire comprendre ce qu'on a fait et ce qu'on désire faire encore*. Il est nécessaire de faire comprendre à tous ceux qu'on veut atteindre que la Croix-Rouge ne cherche pas seulement à faire appel à la charité publique dans un but vague, mais leur mettre sur le cœur de s'affilier à une œuvre destinée

à améliorer la santé de la population, à la défense préventive contre les maladies et à l'adoucissement des souffrances dans le monde.

Une brochure de propagande ou bien des articles publiés dans les journaux de la région serviront à faire connaître les activités de la Croix-Rouge et préciseront celles qui s'imposent plus particulièrement dans tel canton ou dans tel district. Le terrain ayant été ainsi préparé, on peut employer différents moyens pour recruter des membres; en voici quelques-uns qui semblent avoir fait leurs preuves:

1° *Recrutement à domicile*. Cette méthode consiste à visiter chaque famille pour solliciter l'inscription de membres.

La personne responsable d'un secteur désigne, à chacun de ses collaborateurs, les rues dont elle aura à visiter les maisons et les appartements. Ceux-ci se rendant à domicile inscriront les membres sur des listes préparées d'avance avec indication du nom, de l'adresse et

de la catégorie dans laquelle les adhérents se seront fait inscrire; ils leur *remettront une carte de membre* pour l'année en cours. Il est, en effet, d'importance primordiale que la personne inscrite reçoive une carte attestant sa qualité de membre de la Croix-Rouge. La personne chargée du recrutement à domicile devra prévoir un second passage si possible à une heure différente de sa première visite, afin de se présenter à nouveau au domicile des personnes absentes lors de sa première tournée.

2° *Recrutement dans les organisations administratives, commerciales ou industrielles.* — Le comité directeur aura établi au préalable une liste des organisations administratives (gouvernementales, de district et locales), commerciales (grands magasins, bureaux, banques) ou industrielles (fabriques, usines) de la région. Il se sera efforcé par des visites et par correspondance, d'obtenir de la direction l'autorisation de recruter des membres parmi le personnel attaché à ces diverses organisations. Le consentement obtenu, le recrutement sera confié soit à une personne faisant partie du personnel, soit à une personne de comité de la Croix-Rouge. Celle-ci circulera alors dans les locaux aux heures de travail pour solliciter des adhésions. Si la direction refuse l'autorisation nécessaire, on peut alors proposer d'installer un bureau de recrutement à l'entrée des bâtiments aux heures d'arrivée et de départ du personnel.

3° *Recrutement dans les cercles privés, associations sportives, etc.* — Le comité directeur pourra procéder de la manière indiquée dans le paragraphe précédent (2) en adaptant ses méthodes aux circonstances propres à chacun des milieux (heures et jours de réunions, assemblées générales, etc.).

Le comité de la Croix-Rouge pourrait encore étudier la possibilité de faire percevoir par des sociétés le montant de l'inscription de membre de la Croix-Rouge en même temps que la cotisation de membres de ces cercles ou sociétés.

4° *Recrutement par profession.* — Certaines sociétés nationales ont obtenu de bons résultats en faisant chaque année, un appel particulièrement pressant auprès des personnes appartenant à certaines professions; elles ont choisi, une année, par exemple les médecins et les pharmaciens, l'année suivante les magistrats et les avocats, ensuite les officiers, les banquiers et financiers, telle ou telle catégorie de commerçants, de telle façon qu'au bout d'un certain nombre d'années chacune de ces professions a été sollicitée.

5° *Recrutement par correspondance.* — Si l'on ne veut adopter aucun des modes de recrutement indiqués ci-dessus on peut organiser un recrutement par correspondance en envoyant au plus grand nombre de personnes possible, une lettre sollicitant leur adhésion. Ce mode de recrutement est celui qui donne les résultats les moins favorables, tout en exigeant une somme de travail assez considérable. Si, néanmoins, on y a recours, il ne faut pas oublier que, seules, les lettres personnelles revêtues d'une signature autographe connue et contenant un bulletin d'inscription préparé au nom du destinataire de la lettre, auront quelque chance d'amener des adhésions.

Disons enfin que l'essentiel, pour obtenir un résultat, est de bien faire comprendre à ceux auxquels on demande de s'affilier à la section locale ou régionale de la Croix-Rouge, pourquoi la section doit être forte, ... et pourquoi elle a besoin d'argent.